

Le parquet mexicain ordonne l'arrestation de 16 officiers militaires dans l'affaire Ayotzinapa

Image not found or type unknown

La Havane, 22 juin, (RHC) Le Parquet mexicain a approuvé 16 mandats d'arrêt contre des militaires impliqués dans l'affaire des 43 normaliens d'Ayotzinapa, disparus en septembre 2014.

Il s'agit de militaires contre lesquels l'Unité spécialisée d'enquête et de contentieux de l'affaire a décidé d'abandonner les poursuites en août de l'année dernière.

Selon un communiqué du Parquet, cette demande et l'obtention de mandats d'arrêt sont basées sur les mêmes faits que ceux pour lesquels il a été décidé en 2022 de ne pas délivrer les mandats et d'abandonner les poursuites.

Cependant, la juge fédérale Raquel Ivette Duarte a accepté la demande du ministère public et a émis des mandats d'arrêt contre les soldats pour crime organisé et disparition forcée.

Le colonel Rafael Hernández, alors commandant du 41e bataillon d'infanterie basé à Iguala, figure parmi les personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt.

Les autres mandats ont été délivrés à l'encontre de membres de ce bataillon et du 27e bataillon d'infanterie, car le personnel militaire menait des activités de renseignement et de patrouille à la suite d'actions menées par la police municipale à Iguala, Cocula et Huitzuco, en coordination avec des membres de l'organisation criminelle des Guerreros Unidos.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/326280-le-parquet-mexicain-ordonne-larrestation-de-16-officiers-militaires-dans-laffaire-ayotzinapa>



Radio Habana Cuba